

Mont de Marsan, le 27 SEP. 2023

## CONVOCA T I O N

---

Objet : Conseil Communautaire du 04 octobre 2023.

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil Communautaire à laquelle vous êtes prié(e) de bien vouloir assister, aura lieu le :

**04 octobre 2023 à 18h00,  
Au siège de Mont de Marsan Agglomération  
575 Avenue du Maréchal Foch  
40 000 Mont de Marsan**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance ainsi que les projets des délibérations s'y rapportant.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

**Charles DAYOT  
President,  
Maire de Mont de Marsan**



En cas d'empêchement et de rédaction d'un pouvoir, veuillez transmettre celui-ci à l'adresse suivante: [assemblees@montdemarsan-agglo.fr](mailto:assemblees@montdemarsan-agglo.fr)





Direction des Affaires Juridiques  
et de la Commande Publique  
Service des Assemblées

## ORDRE DU JOUR

### Conseil Communautaire du 4 octobre 2023

#### 1. - **Compte rendu des décisions du Président.**

#### **I – Développement durable**

2. Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : Arrêt du projet.
3. Rapport annuel sur la gestion des déchets – Année 2022.

#### **II - Eau et assainissement**

##### Régie de l'eau

4. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau.
5. Délégation de service public « eau potable », commune de Saint-Perdon – Examen du rapport du délégataire 2022 – Information.

##### Régie de l'assainissement

6. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.
7. Délégation de service public « assainissement », commune de Saint-Perdon – Examen du rapport du délégataire 2022 – Information.

#### **III – Finances**

8. Liste de présentation de créances éteintes pour le budget annexe de la régie intercommunale de l'eau, années 2019 à 2022 – Information du Conseil Communautaire.
9. Liste de présentation de créances éteintes pour le budget annexe de la régie intercommunale de l'assainissement, années 2019 à 2022 – Information du Conseil Communautaire.

#### **IV – Communication**

10. Fixation des tarifs des encarts publicitaires 2024 du magazine de Mont de Marsan et de son Agglomération.

#### **Questions diverses**